

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION

DEPARTEMENT DU TARN

DU CONSEIL MUNICIPAL DE FREJEVILLE

Nombre de membres afférents

**SEANCE DU JEUDI 28 AOUT 2014**

Au Conseil municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 15

L'an deux mille quatorze, le jeudi vingt-huit août à 20 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude ALBA, Maire.

**Présents** : Claude ALBA, Didier MAHOUX, Thierry CAUSSE, José NUNES, Laurent THO, Christophe MAURIES, Damien VIGUIER, Danièle POURCEL, Jean-Marc ALLAIN, Laurence ROUSSET, Marie-Florence FARAL, Sophie DAUZAT, Gabriel VIGUIER, Céline ROCACHER, Pascale ROMERO.

**Absent et excusé** : néant

**Date de la convocation** : 19/08/2014

**Date d'affichage** : 19/08/2014

Monsieur Thierry CAUSSE est nommé secrétaire de séance.

---

### **1°) EMBAUCHE EN CDD**

Monsieur le Maire propose aux conseillers d'engager sous contrat à durée déterminée à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 31 août 2015 une personne pour aider au service de la cantine.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à 15 voix pour , l'y autorise.

### **2°) MODIFICATION EN HAUSSE DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL DE LA PERSONNE EN CHARGE DE LA CANTINE**

Compte-tenu du nouveau rythme scolaire mis en place à la rentrée scolaire 2014, et de l'ouverture d'une classe supplémentaire, il est décidé d'augmenter le temps de travail de la personne en charge de la cantine..

### **3°) VENTE DU PORTAIL DU PREAU DE L'ECOLE (Délibération n°2014/40)**

### **4°) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL POUR L'EXTENSION DE L'ECOLE (Délibération n°2014/41)**

### **5°) LOYERS IMPAYES (Délibération N°2014/42)**

Les membres du Conseil municipal, à 15 voix pour, AUTORISENT Monsieur le Maire à mandater un huissier et à entreprendre toutes les démarches nécessaires concernant la procédure sus citée.

## QUESTIONS DIVERSES

- Apillac : la pose de miroir est interdite en rase campagne ; il conviendra de demander au Conseil général le déplacement des deux panneaux qui gênent la visibilité
- Bibliothèque : une convention d'occupation des locaux sera mise en place
- En Vialatte : il faudrait des containers supplémentaires ; un bilan va être fait prochainement par la CCLPA
- L'Issartade : les travaux d'enfouissement des câbles électriques et téléphoniques sont terminés ; pour 2015, il est prévu l'éclairage public
- Exposition des 20 et 21 septembre : M. Christophe MAURIES annonce que des tracts vont être distribués sous peu et qu'une conférence aura lieu le samedi sur l'histoire du Presbytère.
- La prochaine réunion du Conseil municipal est fixée au 2 octobre 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 15.